



**2019-2020**

## **NORMES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION AU PRÉSCOLAIRE INFORMATIONS POUR LES PARENTS**

Le Ministère de l'Éducation et de l'enseignement supérieur a implanté, en 2011, un bulletin identique dans toutes les écoles du Québec et a déterminé des dates butoirs pour vous le remettre durant l'année scolaire.

Nous vous présentons les normes et modalités d'évaluation de l'école de l'Île-d'Orléans, pour le préscolaire, en 2019-2020. Ce document est disponible sur le site Internet de l'école, à l'adresse suivante : [www.iledorleans.csdps.qc.ca](http://www.iledorleans.csdps.qc.ca) , dans la section Évaluation et bulletin.

<b>Communications officielles de l'année</b>	
<b>Première communication</b>	La première communication comportant des renseignements sur les apprentissages et le comportement de votre enfant sera déposée dans le Portail <b>au plus tard le 15 octobre.</b>
<b>Premier bulletin</b>	Le bulletin sera déposé dans le Portail <b>au plus tard le 20 novembre.</b> Une courte rencontre avec l'enseignant de votre enfant vous sera offerte.
<b>Deuxième bulletin</b>	Le deuxième bulletin sera déposé dans le Portail, <b>au plus tard le 13 mars.</b>
<b>Troisième bulletin</b>	Le troisième bulletin sera déposé dans le Portail, <b>au plus tard le 30 juin.</b>

Voici des renseignements au sujet des principales évaluations des apprentissages de votre enfant.

<b>Classe : préscolaire</b> <b>Année scolaire 2019-2020</b>		
<b>Principales évaluations</b>		
Votre enfant sera évalué, en cours d'année, sur les six compétences suivantes :		
<ol style="list-style-type: none"><li>1. Se développer sur le plan sensoriel</li><li>2. Développer sa personnalité</li><li>3. Entrer en relation avec les autres</li><li>4. Communiquer oralement</li><li>5. Se familiariser avec son environnement</li><li>6. Mener à terme des projets et des activités</li></ol>		
Quelques compétences seront évaluées au premier et au deuxième bulletin. Pour le dernier bulletin, les six compétences seront évaluées par l'enseignant.		
<b>Légendes utilisées</b>		
Cote	1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> bulletin	3 <sup>e</sup> bulletin
A	L'élève se développe très bien	L'élève dépasse les attentes du programme
B	L'élève se développe adéquatement	L'élève répond aux attentes du programme
C	L'élève se développe avec certaines difficultés	L'élève répond partiellement aux attentes...
D	L'élève éprouve des difficultés importantes	L'élève ne répond pas aux attentes...
Au cours de l'année, différents moyens seront utilisés pour évaluer votre enfant : observations, travaux, productions, etc.		

### Commentaires sur les apprentissages

Si nécessaire, l'enseignant ajoutera dans le bulletin des commentaires liés aux forces, aux défis et aux progrès de votre enfant.

La direction